



Usine dans le Yorkshire. L'emploi dans le secteur textile a chuté de 90 % en cinquante ans.

TEXTILE Une étude mesure les effets de l'ouverture commerciale sur la consommation britannique depuis 1964.

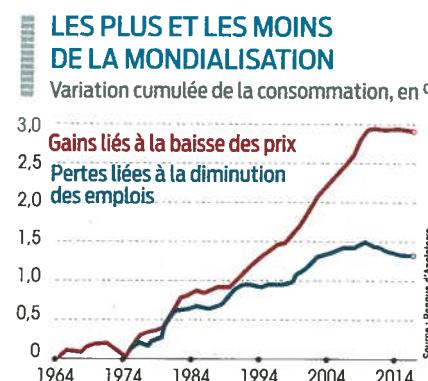
Les gagnants et les perdants de la mondialisation

La Banque d'Angleterre a fait paraître durant l'été une petite étude qui offre des informations originales sur la répartition des gains et des pertes liés à l'ouverture commerciale. Elle a étudié le cas du secteur textile britannique sur un demi-siècle [1].

Lorsqu'un pays riche ouvre ses frontières aux échanges avec un pays émergent, il voit arriver sur son sol des produits moins chers, ce qui fait gagner du pouvoir d'achat aux consommateurs. Mais les produits importés remplaçant des produits locaux, cela conduit à

des pertes d'emplois qui réduisent le pouvoir d'achat. Au final, l'économie se porte-t-elle mieux ou moins bien ? C'est tout l'intérêt du travail de la banque centrale britannique qui d'avoit tenté d'estimer les deux effets en mesurant leurs conséquences sur la consommation.

Du côté des gains, l'importation de marchandises meilleur marché a permis une baisse des prix des produits textiles de 80 % par rapport à l'indice des prix d'un panier de la ménagère. Ce qui s'est traduit par un gain de pouvoir d'achat cumulé de



3 %. Concernant les pertes, l'emploi dans le secteur textile a diminué de 90 % sur la période. Ce secteur représentait un emploi sur 30 dans les années 1970, contre un sur 370 aujourd'hui. Cette perte s'est traduite par une baisse du pouvoir d'achat de 1,25 %, bien moindre que le gain lié à la baisse des prix. Et encore, précise l'étude, la perte est sûrement moins grande car une partie des personnes ayant perdu leur travail dans le textile a dû en retrouver ailleurs.

Un écho trente ans après

Au niveau macroéconomique, les gains de l'ouverture s'avèrent donc supérieurs aux pertes. Mais lorsque les premiers bénéficient à tous les consommateurs, les secondes sont concentrées sur un seul secteur. L'étude se penche alors sur le marché du travail dans les différentes régions. Celles qui concentraient une plus grande part d'industrie textile au début des années 1980 ont été victimes d'une plus faible croissance de l'emploi que les autres et d'un retrait des personnes du marché du travail plus important. « *On sent encore comme un écho sur la structure de l'emploi trente ans plus tard* », un constat important.

Si ce travail, portant sur un seul secteur dans un seul pays, n'autorise pas de conclusion générale quant aux effets de la mondialisation, il permet de souligner les gains généraux et les pertes locales de l'ouverture commerciale. Et la nécessité de redistribuer une partie des premiers vers les perdants. Ce qui n'est généralement pas fait... ■ Christian Chavagneux

L'actualité des études

► **Pourquoi les salaires sont-ils si élevés dans la finance ?** C'est la question à laquelle répond Ariell Reshef, chercheur au Cepii. Cela pourrait tenir au fait que le secteur concentre plus de salariés très qualifiés que les autres. Ou parce que quelques salariés très compétents concentrent des revenus élevés, grâce à une utilisation très importante des technologies de l'information et de la communication. L'étude montre que le facteur prépondérant tient plutôt à la combinaison d'une forte complexité et opa-

cité des activités, qui permettent de surfaçonner les services financiers. En clair, les investisseurs paient bien trop cher les banquiers qui gèrent leurs placements, ce qui permet à ces derniers de constituer des rentes salariales. Une situation d'autant plus affirmée que les pays connaissent une situation de déréglementation financière importante, conclut le chercheur.

A consulter sur <https://lc.cx/cq56>

Alter Eco D'autres études sur alternatives-economiques.fr dans la rubrique « En direct de la recherche »

(35,8 %), un cinquième des enquêtés jugeant par ailleurs être parvenu au même niveau que lui.

Cette mobilité subjective est souvent en décalage avec la mobilité objective que mesurent les statistiques. 57 % des personnes qui se sentent déclassées « connaissent soit une mobilité ascendante (8 %), soit une mobilité de statut* (20 %) ou encore appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle que leur père ». 34 % des cadres enfants de cadres, notamment, jugent leur trajectoire descendante. Les grandes catégories socioprofessionnelles de l'Insee agrègent, il est vrai, des situations d'emploi très diverses. Une plus grande précarité ou une moindre rémunération (en particulier chez les femmes) peuvent expliquer ce sentiment de moins bien, malgré l'identité de statut.

En bas de l'échelle, le sentiment de déclassement connaît également de fortes variations (43 % chez les caissiers, 20 % chez les routiers par exemple). Là encore, au-delà de la pente de la trajectoire, les conditions de travail (importance du temps partiel, fort taux de chômage, faibles revenus) jouent un rôle déterminant dans la conviction que l'on a réussi mieux, moins ou aussi bien que ses parents.

■ Xavier Molénat

en savoir plus <

► « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », Insee Première n° 1659, juillet 2017.

MOBILITÉ Un quart des Français de 30 à 59 ans jugent avoir moins bien réussi professionnellement que leur père.

Un sentiment de déclassement à nuancer

Enfin ! Après onze ans de silence, l'Insee a (très discrètement) publié cet été des données sur la mobilité sociale française en 2014-2015. L'occasion de constater qu'il ne s'est pas passé grand-chose dans l'intervalle, et même depuis maintenant quarante ans. Un peu moins d'un quart des personnes âgées de 30 à 59 ans en 2014-2015 ont connu une mobilité ascendante par rapport à leur père, elles sont presque autant à connaître un déclassement (21,7 %) et un tiers sont restées dans la même catégorie sociale. 47 % des fils et 34 % des filles de cadres sont eux-mêmes cadres, ce qui n'est le cas que de 9 % des fils et 5 % des filles d'ouvriers. Symétriquement, 48 % des fils d'ouvriers sont ouvriers (contre seulement 10 % des fils de cadres). Si la société française n'est pas figée, les logiques de reproduction sociale font malgré tout sentir tout leur poids.

L'Insee en a par ailleurs profité pour explorer plus avant la mobilité subjective, autrement dit l'opinion

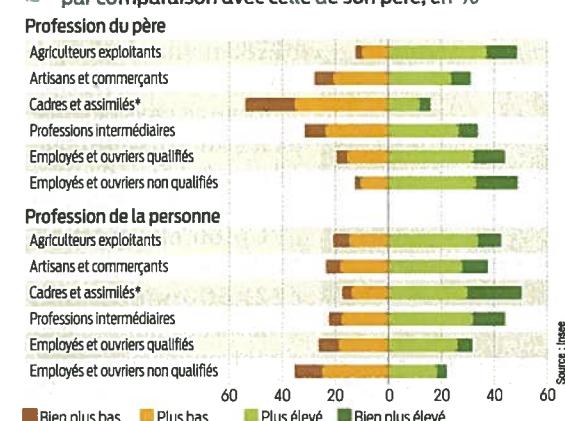


► **Mobilité de statut : trajectoire impliquant un passage entre catégories salariées et non salariées, ou entre catégories non salariées (père agriculteur et fils artisan, par exemple).**

des personnes sur leur propre mobilité. L'Institut montre que seul un quart des 30-59 ans juge le niveau ou le statut de sa profession « plus bas » ou « bien plus bas » que celui de son père. Ils ne sont même qu'un sur dix à juger avoir atteint une position inférieure à celle de leur mère. Le sentiment d'élévation sociale par rapport au père reste le plus fréquent

UNE MAJORITÉ D'ENFANTS DES CLASSES SUPÉRIEURES S'ESTIMENT DÉCLASÉS

Appréciation du statut de sa propre profession par comparaison avec celle de son père, en %



Source : Insee

Lecture : 54 % des enfants de cadres et assimilés considèrent que le statut de leur profession est plus bas ou bien plus bas que celui de leur père. 50,1 % des cadres et assimilés estiment, eux, avoir atteint un statut plus élevé ou bien plus élevé.

► **Moins de la moitié (45 %) des parents d'élèves estiment que la réforme des rythmes scolaires de 2013 a été profitable à leur enfant**, selon une enquête du ministère de l'Education nationale. Les opinions négatives sur cette nouvelle organisation croissent avec le niveau de diplôme : seul un quart des titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire pense qu'elle a été « favorable aux apprentissages et à la réussite », contre 34 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP et la moitié des non-diplômés. Les familles immigrées se montrent, elles, systématiquement plus favorables à la réforme que les autres. Elles jugent notamment, dans deux cas sur trois, que les activités périscolaires sont intéressantes, contre 43,5 % des familles non immigrées.

► **Les adultes français ingéraient en moyenne 2,9 kg d'aliments et de boissons par jour en 2014-2015 (1,6 kg pour les moins de 10 ans)**. Une alimentation encore légèrement trop salée et de plus en plus souvent transformée (plats cuisinés, mélange de plusieurs ingrédients), ces aliments transformés étant pour moitié d'origine industrielle chez les adultes et aux deux tiers chez les enfants. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) juge « préoccupant » le niveau de sédentarité, aussi bien chez les adolescents (plus de la moitié passe au moins trois heures par jour devant des écrans) que chez l'adulte (huit sur dix ont au moins trois heures d'activité sédentaire par jour). L'obésité touche 4 % des mineurs et 17 % des adultes.

► *Etude INCA 3*, Anses. A consulter sur www.anses.fr

Alter Eco D'autres études sur alternatives-economiques.fr dans la rubrique « En direct de la recherche »